

Pôle bois au Clos du Nid : travail adapté et chaleur humaine

Le Pôle bois, bâti et géré au Clos du Nid, regroupe les activités bois des ESAT*, apporte un soutien à la filière bois et alimente les chaudières à bois dont sont équipées toutes les institutions gérées par Le Clos du Nid.

L'association « Le Clos du Nid » gère des établissements et services d'hébergement et d'accompagnement de personnes en situation de handicap. De nombreuses activités sont développées. Parmi elles, un Pôle bois emploie 200 personnes – dont 170 travailleurs handicapés – sur un site de production de 10 ha, installé sur la zone d'activité du Géant à Marvejols.

« Le Pôle bois, c'est le résultat de la reconstruction et du transfert géographique intelligent de l'ESAT de la Colagne, explique Sébastien Pommier, directeur général du Clos du Nid. L'établissement, qui était en plein cœur de ville depuis 40 ans, avec une activité principale d'usine à bois, a dû envisager un déménagement, pour des raisons environnementales. Dès lors, nous avons décidé de regrouper sur un même site toutes les activités bois des ESAT (ex CAT), gérées par notre Association, et de moderniser totalement le processus de production en l'adaptant au maximum aux potentialités des travailleurs handicapés. »

UN PROFESSIONNALISME ASSURÉ

Le Pôle a fait l'objet d'une réflexion ergonomique sur la problématique des travailleurs

Unité de réalisation de cagettes.



Le Pôle bois emploie 200 personnes

handicapés. Pour Sébastien Pommier, le public est aujourd'hui en pleine évolution : « Nous accueillons de plus en plus de personnes frappées de maladies mentales après avoir eu un parcours tout à fait ordinaire. »

Jean-Michel Roche, Directeur du Pôle bois, ajoute : « L'encadrement est assuré par des professionnels des métiers du bois pour l'aspect production. Il est complété par un accompagnement médico-socio-éducatif et paramédical. » Dès lors, l'efficacité du Pôle est appréciée des professionnels. Avec, c'est à noter, des déchets recyclés pour assurer la production de chaleur ! ■



Le budget total de création du Pôle bois s'élève à

16 M€

auxquels le Conseil général a participé à hauteur de

200 000 €



« Nous souhaitons devenir des partenaires de la filière bois départementale. »

Sébastien Pommier s'adresse en ces termes aux professionnels sylvicoles.



K-LUMET : SPÉCIALITÉ « MAISON »

Le Pôle bois génère principalement quatre activités. L'assemblage avec une production de 14 millions de têtes de cagettes et 200 000 palettes par an. Le secteur emballage livre 80 000 caisses de vin. 100 projets de charpente sont aussi gérés par le secteur de construction. Enfin, le département énergie, outre les 60 000 tonnes de plaquettes, produit 2 000 m³ de bûches et 10 000 filets de bûchettes allume-feu. **Le Pôle assure également la production pour la France du « K-Lumet », un étonnant et très efficace petit cylindre écolo**, idéal pour lancer une cheminée, un poêle...